

[Traduction]

LES TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

ADOPTION DU 10^e RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT

M. Grant Deachman (au nom de **M. Macaluso**) propose l'adoption du 10^e rapport du comité permanent des transports et des communications présenté à la Chambre le vendredi 7 octobre.

(La motion est adoptée.)

LE CODE CRIMINEL

ÉLIMINATION DES TIMBRES-PRIMES DANS LES COMMERCES D'ALIMENTATION

M. M. L. Klein (Cartier) demande à présenter le bill n^o C-234, intitulé Loi modifiant le Code criminel (élimination des timbres-primés dans les commerces d'alimentation).

Des voix: Expliquez-vous.

M. Klein: Monsieur l'Orateur, ce bill a pour but de faire disparaître la pratique qu'ont adoptée les supermarchés d'émettre des timbres remboursables en marchandises autres que des denrées alimentaires, ce qui supprime la concurrence des prix des aliments entre ces grands établissements, oblige bon gré mal gré les gens à y faire leurs achats et ajoute au coût des vivres au détriment du public.

(La motion est adoptée et le bill est lu pour la 1^{re} fois.)

M. l'Orateur: Quand lirons-nous le bill pour la deuxième fois?

M. Frank Howard (Skeena): Monsieur l'Orateur, j'ai eu l'occasion de m'entretenir avec les représentants de chacun des partis. J'ai tout lieu de croire qu'on accueillera à l'unanimité ma demande que voici. Donnerait-on la priorité à la proposition de loi que vient de présenter le député de Cartier en la plaçant au premier rang de l'ordre du jour sous la rubrique des propositions d'initiative parlementaires d'intérêt public jusqu'à ce qu'on en ait disposé? Voilà ma requête, monsieur l'Orateur.

M. l'Orateur: Quand la proposition de loi en cause serait-elle lue pour le deuxième fois?

M. Howard: Ne consent-on pas à en faire un ordre de la Chambre?

M. l'Orateur: Il serait peut-être un peu difficile de savoir si tous les députés de la Chambre consentent à donner à cette proposition de loi la priorité que cherche à lui faire accorder le député.

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

M. l'Orateur: Je regrette beaucoup d'avoir à dire au député que la présidence perçoit des voix dissidentes.

M. Howard: Ce sont des libéraux qui ont exprimé leur opposition.

M. l'Orateur: Plaît-il à la Chambre que le bill soit lu pour la deuxième fois à la prochaine séance?

Des voix: D'accord.

ÉLIMINATION DES COUPONS, ET LE RESTE

M. Frank Howard (Skeena) demande à déposer le bill n^o C-235, modifiant le Code criminel (coupons à prime).

Des voix: Expliquez-vous.

M. Howard: Il semble plutôt vain de présenter ce projet de loi après ce que les membres du parti ministériel ont fait du projet de loi présenté par l'un des leurs. Néanmoins, le but de mon bill est semblable à celui du projet de loi du député de Cartier, sauf qu'il dépasse le principe de ce qu'on appelle les timbres-primés et comprend les coupons et les reçus utilisés aux mêmes fins, c'est-à-dire la réduction du prix des aliments.

(La motion est adoptée et le bill est lu pour la 1^{re} fois.)

● (3.00 p.m.)

AFFAIRES DU NORD CANADIEN ET DES RESSOURCES NATIONALES

ÉLARGISSEMENT DU MANDAT DU COMITÉ PERMANENT

L'hon. Arthur Laing (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien) propose:

Que, en plus des pouvoirs qui lui ont été accordés le 13 juillet 1966, le comité permanent des affaires du Nord canadien et des ressources nationales soit autorisé à obtenir de plus amples renseignements sur des sujets et des projets relatifs aux parcs nationaux et aux parcs et sites historiques;

Qu'à cette fin, ledit comité soit autorisé à siéger pendant que la Chambre est en session ou pendant un ajournement de la Chambre et à tenir séances à divers endroits au Canada; et

Que le greffier dudit comité et le personnel de soutien nécessaire accompagnent ledit comité.

M. l'Orateur: Conformément au paragraphe 2 de l'article 21 du Règlement, la motion est reportée aux ordres du jour inscrits au nom du gouvernement et sera étudiée sous le régime desdits ordres à la prochaine séance de la Chambre.